



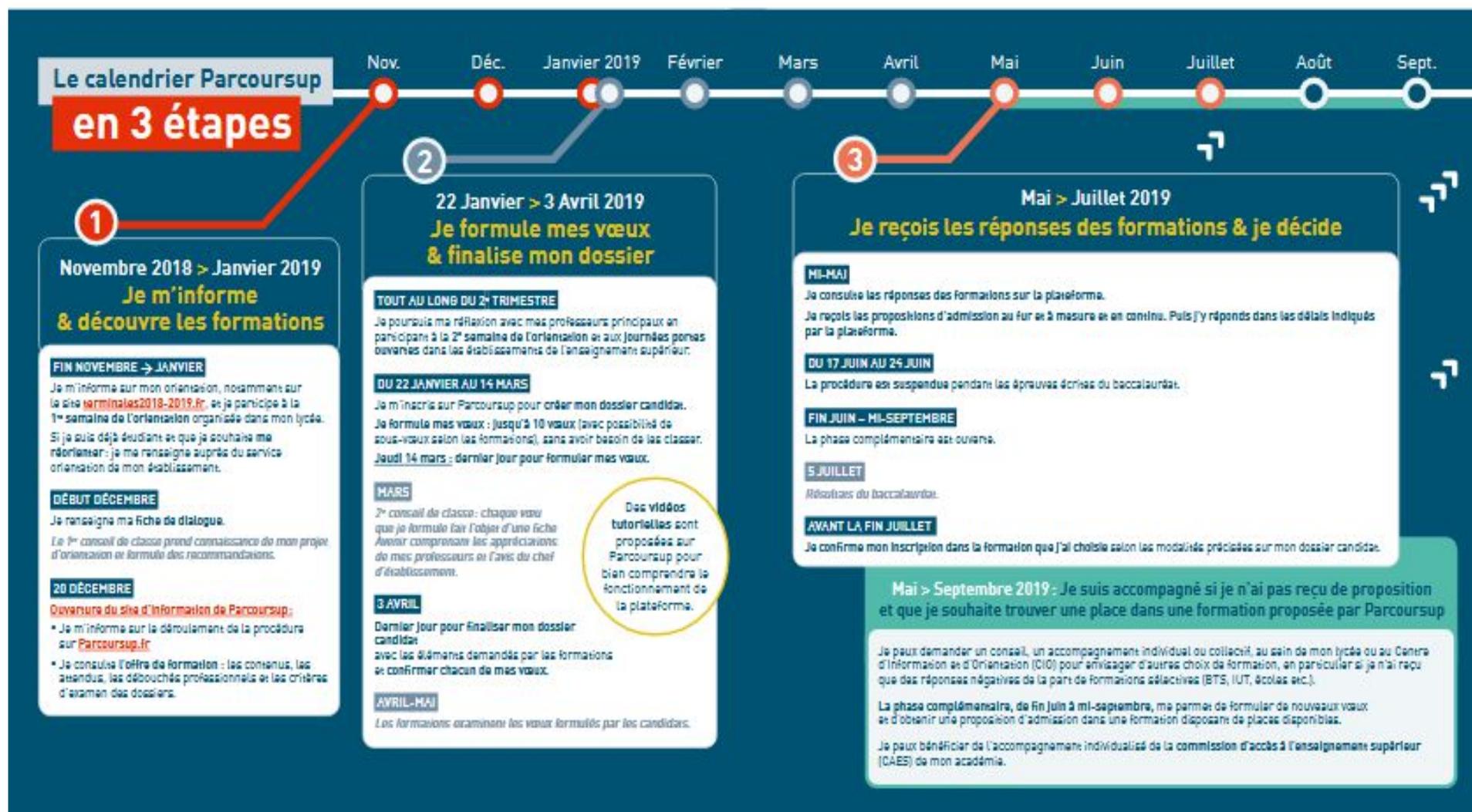
parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

2019

Support de présentation pour les informations collectives à destination des élèves, des familles et des enseignants de Polynésie française – Réalisation CIO de Polynésie française – Novembre 2019

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir son entrée dans l'enseignement supérieur



PREMIERE ETAPE: S'INFORMER

Octobre à début décembre:

- les élèves s'informent sur leur orientation notamment sur le site www.terminales2018-2019.fr
- Séances infos collectives en classe par série de bac par le psychologue EN orientation du Lycée
- Possibilité de s'inscrire à des MOOC (cours gratuits interactifs en ligne) pour vérifier sa connaissance et son intérêt pour des formations du supérieur et formuler des choix éclairés: www.fun-mooc.fr
- Décembre: Prendre connaissance du calendrier des inscriptions sur www.parcoursup.fr

Début décembre: le premier conseil de classe

- Prend connaissance des projets de l'élève.
 - Formule des recommandations
- .

L'ACCOMPAGNEMENT POUR ELABORER SON PROJET D'ORIENTATION

Dés le 1^{er}
Trimestre

www.terminales2018-2019.fr: un espace en ligne dédié

Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur

Comprendre le contenu des formations, les connaissances et compétences attendues

Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle

Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées (Droit, STAPS, PACES, Psycho...) et les opportunités des filières d'avenir

Echanger par chat, mail ou téléphone avec des conseillers et des étudiants

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TERMINALES 2018/2019
Premières et Terminales : 5 étapes pour mon parcours vers l'enseignement supérieur

onisep MON ORIENTATION EN LIGNE.FR

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4 ÉTAPE 5

J'explore les possibles

- 12 conseils pour s'orienter
- Que faire après mon bac ?
- Info métiers
- Info filières
- Découvrir le monde professionnel

Je découvre les formations et les parcours

J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix

Je souhaite en parler

Je prépare mon entrée dans la vie étudiante

Les différents onglets/rubriques de la page d'accueil du site informent sur :



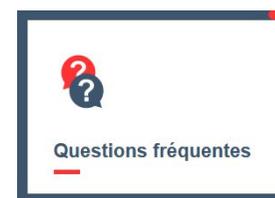
Présentation générale de la procédure et les candidats concernés

Le fonctionnement de la procédure, étape par étape

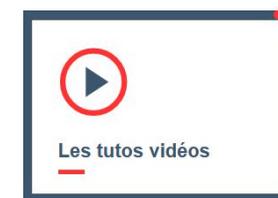


Toutes les informations sur les formations présentes sur la plateforme

- les contenus et l'organisation des enseignements
- **les attendus** de la formation
- les éléments pris en compte lors de l'examen du dossier
- le taux de passage en deuxième année
- le taux de réussite au diplôme
- le taux d'insertion professionnelle
- les différentes possibilités de poursuite d'études de la formation
- les métiers auxquels conduit la formation
- les capacités d'accueil en 2019



Réponses aux questions les plus fréquemment posées sur Parcoursup



Des tutoriels en vidéo

Les formations présentes sur le portail en 2019...

BTS et BTSA (brevets de techniciens supérieurs)

CPGE (classes préparatoires aux Grandes Écoles)
et **CUPGE** (cycle préparatoire aux grandes écoles)

DUT (diplômes universitaires de technologie)

DCG (diplôme de comptabilité et gestion)

DMA (diplômes des métiers d'art)

ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

ÉCOLES DE COMMERCE

IRTS, IFSI

Pour toutes les autres formations (artistiques, agricoles, IEP-Sciences Po., écoles de commerce post-bac. des concours Sésame, Accès, Team, Pass, Link et MIP, université Paris-Dauphine, écoles d'ingénieur privées des réseaux ICAM et Fésia, etc) il convient de s'adresser directement aux établissements choisis pour faire acte de candidature et finaliser son inscription.

ÉCOLES D'ARCHITECTURE

FORMATIONS INGÉNIEUR (post-bac)

LICENCES des universités

MAN (mise à niveau en hôtellerie, scientifiques, technologiques)

DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design)*

PACES (médecine, kiné., dentaire, sage-femme, pharmacie)

**Préparations aux concours des écoles
sociales et paramédicales**

Retour ►



POUR S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP.FR : LA NOUVELLE PLATEFORME D'ADMISSION

* La plateforme : www.parcoursup.fr

- 1- **Une adresse électronique personnelle valide.** Elle sera par la suite transmise aux établissements, mais aussi aux enseignants. Ne mettez pas l'adresse de vos parents.
- 2- Cliquer sur «Saisir mes vœux»: saisir votre numéro **INE**
- 2- Le site vous attribuera un **numéro de dossier** et vous demandera de définir votre mot de passe. Surtout, **conservez très soigneusement ces deux identifiants**. Notez-les sur un papier ou envoyez-les par mail à vos parents. Vous devrez vous en servir à chacune de vos connexions sur le site.
- 3- **La validation de l'adresse mail:** Parcoursup vous enverra un mail qui comportera un code de validation composé de 6 lettres. Reporter les dans votre dossier pour confirmer que votre adresse électronique est bien active.
- 4- **Possibilité de télécharger l'application parcoursup :** sur google play version android ou version IOS dans l'App store pour recevoir les alertes et notifications sur le téléphone portable au cours de la procédure

2^{ème} étape

Janvier - Mars

S'inscrire et saisir ses vœux

Du 22 janvier au 14 mars 2019 7h00 (heure locale)



S'inscrire...

C'est quoi ? Le calendrier Boite à outils

Contact N°1045187 - Mme CIOPIRAE

Inscription	Scolarité	Apprentissage	Voeux				
<u>Identité</u>	<u>Etat Civil</u>	<u>Coordonnées</u>	<u>Mot de passe</u>	<u>Adresse e-mail</u>	<u>Représentants légaux</u>	<u>Critères Sociaux</u>	<u>Sportif Artiste</u>
Inscription	Scolarité	Apprentissage	Voeux				
<u>Scolarité</u>	<u>Baccalauréat</u>	<u>Bulletins scolaires</u>	<u>Handicap et besoins spécifiques</u>				

Saisir ses vœux...

Inscription	Scolarité	Apprentissage	Voeux	
<u>Voeux</u>	<u>▲ Ma préférence</u>	<u>Secteur(s) licence(s)</u>	<u>Année de césure</u>	



Suivante

2^{ème} étape

Janvier - Mars

Saisir ses vœux

Du 22 janvier au 14 mars 2019 7h00 (heure locale)



Rechercher des formations à l'aide des menus déroulants...

Formation

Par type de formation:

Par Spécialité:

Par type d'établissement:

Lieu

Par région:

Par académie:

Par département:

Par ville:

Critères spécifiques (facultatifs)

- Formations en apprentissage ?
- Formations pour sportif de haut niveau ?
- Formations pour artiste de haut niveau ?
- Avec enseignement à distance uniquement

Trier les résultats:

[← Retour](#) **Lancer la recherche** [Nouvelle recherche](#)

Résultats

1 formation trouvée

Affichage des résultats de 1 à 1

Etablissement	Domaine	Spécialité	Ville
Lycée professionnel de Mahina (Public)	BTS - Production	Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques	Mahina Consulter

1 formation trouvée

Affichage des résultats de 1 à 1

Suivante

2^{ème} étape

Janvier - Mars

Saisir ses vœux

Du 22 janvier au 14 mars 2019 7h00 (heure locale)



Consulter le descriptif de la formation...

Lycée professionnel de Mahina - Mahina (987)

BTS - Production / Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques

Etablissement	Formation	Caractéristiques	Examen du dossier	Réussite / Débouchés	Contexte et chiffres	Frais
Contenu et organisation des enseignements pour la formation						
La formation est centrée sur la connaissance des principes et solutions technologiques mis en œuvre dans les systèmes techniques pour produire des biens et de l'énergie en vue de les maintenir dans un état de fonctionnement optimal.						
<ul style="list-style-type: none">- Enseignement général : Math., Culture générale, Anglais- Enseignement Scientifique et Technique : Physique - Chimie, Etude des systèmes- Enseignement Professionnel : Techniques de Maintenance, conduite, prévention et Organisation de la maintenance						
- 10 semaines de stage en entreprise réparties sur les deux années de formation.						
Attendus Nationaux → Connaissances et compétences requises pour réussir Indiqué pour toutes les formations						
S'intéresser à la maintenance des systèmes Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter						
Attendus Locaux → Indiqué pour certaines formations						
Connaissances techniques et scientifiques, goût pour l'approche des systèmes énergétiques et/ou compétences en matière de maintenance industrielle.						

+ Ajouter à la liste de vœux

Projet de formation motivé

Obligatoire pour toutes les formations

Curriculum vitae

Si demandé

Bulletins scolaires

Demandé pour toutes les formations sélectives

Suivante

2^{ème} étape

Janvier - Mars

Saisir ses vœux

Du 22 janvier au 14 mars 2019 7h00 (heure locale)



Tout savoir sur les vœux...

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 vœux de formations maximum

Un vœu correspond à une formation dispensée dans un établissement

Vous pouvez saisir des vœux multiples

Un vœu multiple est composé de plusieurs sous-vœux qui portent sur une même formation mais dans des établissements différents

Vous êtes limités à 10 sous-vœux d'établissements pour une même formation

Dans le cadre d'un vœu multiple

Vous êtes limités à 20 sous-vœux au total

Vous avez donc 28 possibilités en tout

Cette limitation ne concerne pas les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et PACES d'Île-de-France

Vous n'avez pas à classer vos vœux

Les établissements du supérieur n'ont connaissance que du vœu pour lequel vous les sollicitez

Suivante



2^{ème} étape

Janvier - Mars

Confirmer ses vœux

Avant le 3 Avril



**La date limite pour compléter vos dossiers
(projet de formation motivé, curriculum
vitae, bulletins scolaires...) et confirmer
définitivement vos vœux est fixée
au 3 Avril 2019**

Retour ►



3^{ème} étape
MAI- JUILLET

Répondre aux propositions d'admission

Du 15 MAI au 19 JUILLET
2019



A partir du 15 MAI, vous pourrez consulter les propositions d'admission qui vous sont faites en continu* à partir des formations que vous avez demandées...

Vous devrez accepter ou refuser les propositions d'admission dans un délai :

- De 5 jours entre le 15 MAI et le 19 MAI
- De 3 jours entre le 20 MAI et le 17 JUILLET

*Interruption de l'affichage des propositions d'admission pendant les épreuves du bac (calendrier métropolitain du 17 JUIN au 24 JUIN).

Suivante



Quelle forme prendront les propositions d'admission qui vous seront faites ?

Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...) :

- Oui = proposition d'admission
- En attente d'une place (l'élève connaîtra son rang de classement pour savoir si il maintien son vœu)
- Non

Pour une formation non sélective (licence) :

- Oui = proposition d'admission
- Oui-si = proposition d'admission conditionnée par le « contrat de réussite pédagogique » proposé
- En attente d'une place



**Comment répondre aux propositions
d'admission ?**

Cas N°1

Vous recevez une seule proposition d'admission (oui ou oui-si) :

- Vous acceptez la proposition ou y renoncez
- Dans les deux cas, et si vous le souhaitez, vous pouvez maintenir vos autres vœux en attente. L'élève connaîtra son classement sur le vœu en attente pour savoir si il conserve son vœu.
- En cas d'acceptation, vous devez ensuite procéder à votre inscription administrative dont les modalités sont précisées sur le site

Cas N°2

Vous recevez plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si) :

- Vous devez accepter une seule proposition et renoncer aux autres propositions d'admission reçues pour ne pas monopoliser plusieurs places
- Si vous le souhaitez, vos autres vœux en attente sont maintenus
- En cas d'acceptation, vous devez ensuite procéder à votre inscription administrative dont les modalités sont précisées sur le site

Comment répondre aux propositions d'admission ?

Cas N°3 Vous ne recevez que des réponses « en attente » :

- Des places peuvent se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

Cas N°4 Vous ne recevez que des réponses négatives :

- Vous pouvez faire acte de candidature pour les formations qui affichent des places vacantes en procédure complémentaire.
- Possibilité pour les candidats sans proposition de demander un RDV individuel et collectif dès le 15 MAI dans mon Lycée avec le Psychologue EN spécialité EDO ou au CIO à Pirae pour être accompagnés et suivis

3^{ème} étape
MAI-JUILLET

3 POINTS D'ETAPE

Du 15 MAI au 19 JUILLET
2019



**POINT
D'ETAPE 1**

le 25 JUIN les candidats ont 3 jours pour confirmer l'intérêt qu'ils ont pour les vœux

**POINT
D'ETAPE 2**

Le 6 JUILLET les candidats ont 3 jours pour confirmer l'intérêt qu'ils ont pour les vœux

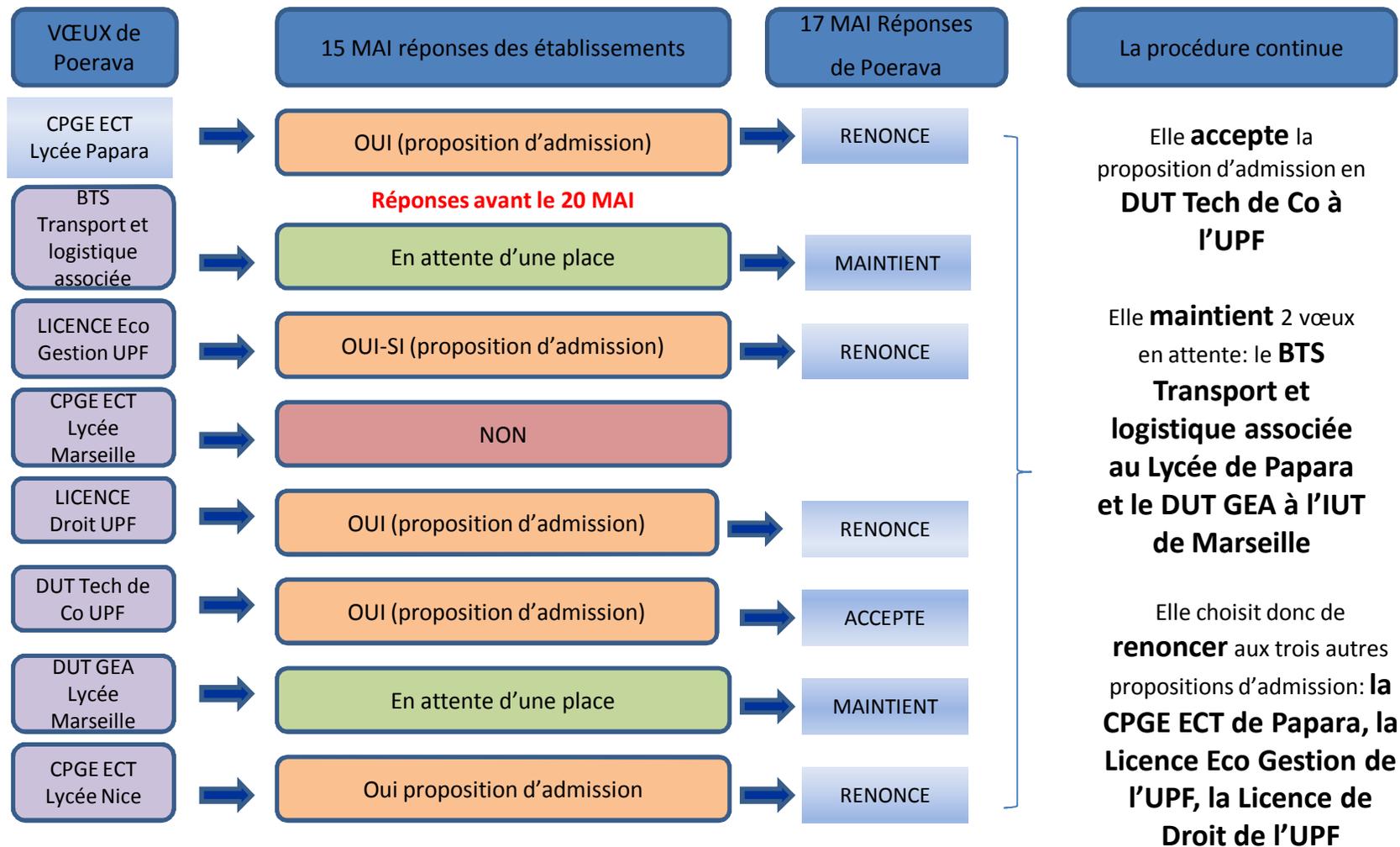
**POINT
D'ETAPE
FINAL**

Du 17 au 19 JUILLET les candidats doivent confirmer leurs choix d'inscription s'ils ont accepté une proposition tout en maintenant des vœux en attente dans leurs dossier

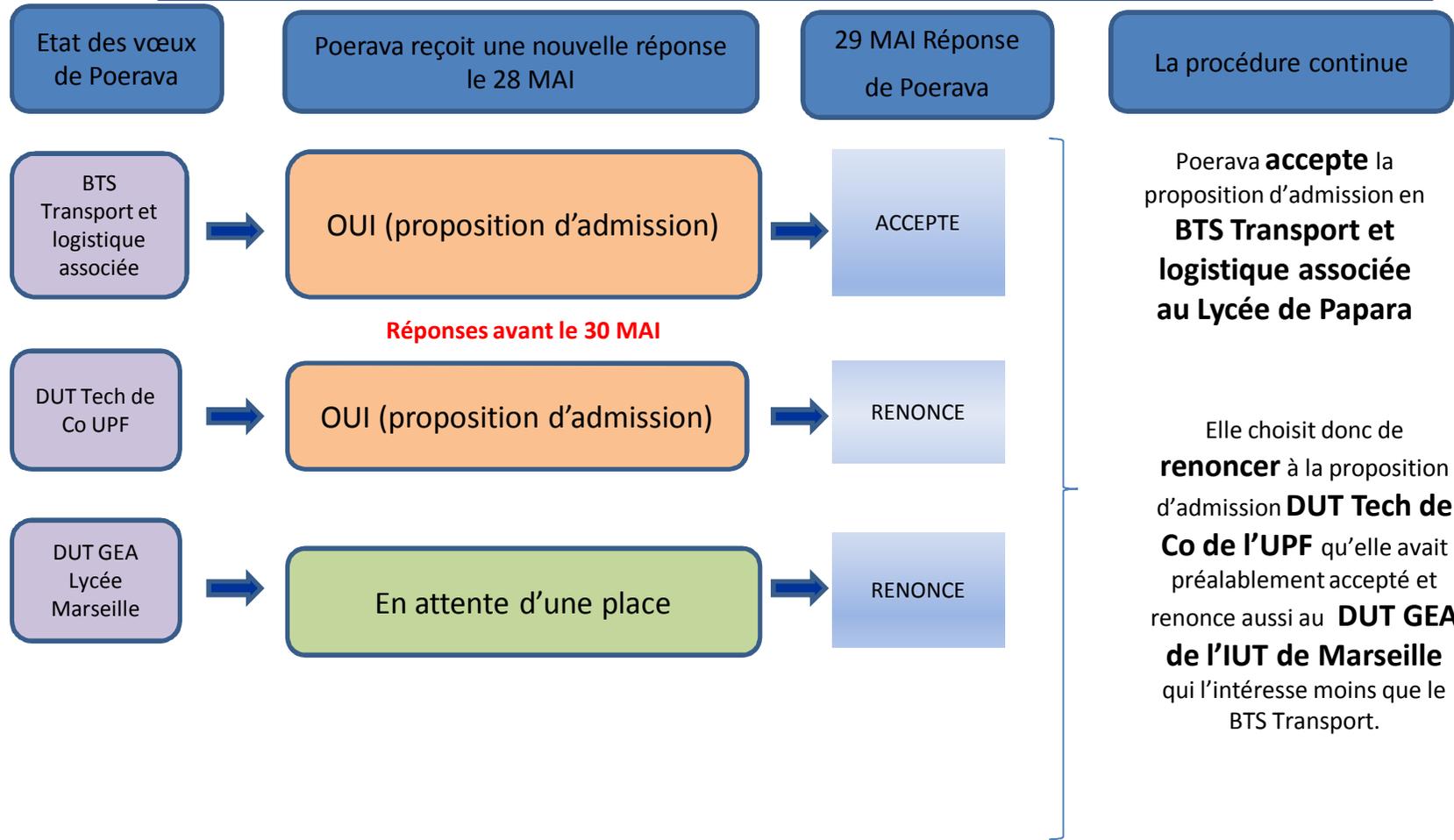
Suivante



**L'exemple de Poerava élève de terminale.
Poerava a fait 6 vœux dont 1 vœu multiple avec 3 sous-vœux pour la
CPGE ECT, tous confirmés. Le 15 MAI, elle prend connaissances des
décisions des établissements**



L'exemple de Poerava élève de terminale
Le 28 MAI Poerava reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le
BTS Transport et logistique associée du Lycée de Papara



S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

à partir des
résultats du
bac

- ➔ **Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer**
- ➔ **Ces formalités sont propres à chaque établissement :**
 - > suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
 - > si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors

**Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question**

La fiche « Avenir »



Qu'est-ce que la fiche « Avenir » ?

C'est un document qui mentionne vos résultats scolaires et les appréciations de vos professeurs dans les différentes disciplines.

Figurent également pour chaque vœu les appréciations complémentaires de vos professeurs principaux et l'avis du chef d'établissement.

Les fiches « Avenir » seront saisies sur Parcoursup par votre lycée qui les transmettra aux établissements d'enseignement supérieur pour qu'ils statuent sur votre demande.

Vous pourrez consulter vos fiches Avenir à partir du 22 mai.



Le « contrat de réussite pédagogique »



Qu'est-ce que le « contrat de réussite pédagogique » ?

Les universités proposent des parcours adaptés aux candidats qui ne répondent pas à tous les « attendus » de la formation pour les aider à réussir (remise à niveau, enseignements complémentaires, semestre ou année de consolidation intégrée...).

Les candidats sont libres d'accepter ou non ce « contrat de réussite pédagogique » qui leur est proposé.

S'ils le refusent, ils perdent la proposition d'admission qui leur est faite.

Retour ►



Dès le 25 JUIN 2019 et jusqu'au 14 SEPTEMBRE :

- Vous pourrez formuler de nouveaux vœux dans le cadre de la procédure complémentaire.
- Après les résultats du Bac, une commission proposera une affectation aux bacheliers qui n'ont eu aucune réponse positive au plus près de « leur préférence ».
- 5 JUILLET Résultats du Bac

Au-delà du 14 SEPTEMBRE :

- Vous ne pourrez répondre aux propositions qui vous ont été faites.



Durant toute la procédure



Pour toute question...

[C'est quoi ?](#) [Le calendrier](#) [Boite à outils](#)

[Contact](#)



[N°1045187 - Mme CIOPIRAE](#)



Inscription

Scolarité

Apprentissage

Voeux

Identité

Etat Civil

Coordonnées

Mot de passe

Adresse e-mail

Représentants légaux

Critères Sociaux

Sportif Artiste

Bourses d' état et logement

- Une demande via le DSE dossier social étudiant à constituer sur le site <http://www.messervices.etudiant.gouv.fr/>
- Du 15 JANVIER au 15 MAI 2019
- Un simulateur pour vérifier si on peut être boursier
Pièces nécessaires : adresse mail valide et n°INE
- **Un seul dossier** pour la bourse et/ou le logement en résidence universitaire (Début Juillet les premiers logements sont attribués)
- Attention si vous faites une demande d'APL (voir simulateur), les allocations familiales perçues pour votre enfant seront supprimées!

Bourse d' état (suite)

- Une fois le dossier saisi, valider la demande via un lien reçu par mail.
- L'élève reçoit ensuite son dossier par mail: imprimer, corriger si nécessaire et **renvoyer au Vice Rectorat avec les pièces justificatives dans les 8 jours après réception du dossier**
- La notification d'attribution conditionnelle lui sera renvoyée par mail
- Revenu brut global des parents mettre 0
- 10 mensualités de SEPTEMBRE à JUIN
- 4 vœux de filières possibles choisi en fonction des vœux Parcoursup
- Pas de demande de logement pour la PF via le CROUS mais œuvres-universitaires@upf.pf

Boursier échelon 0

- Pas d'aide financière mensuelle
- Avantages:
 - Accès au logement (résidence CROUS)
 - Transport SNCF gratuit
 - Frais inscription à la fac réduit à 5.10 € (en 2018/19)

Constituez le dossier !

Bourses ou prêts d'études du territoire

- Saisie de la demande sur www.education.pf
- du 07 JANVIER au 21 MARS 2019
- Pièces nécessaires pour la saisie: adresse mail valide et n° INE + salaire mensuel des parents pour les trois derniers mois
- Une fois la demande saisie valider via un lien reçu par mail
- 10 jours pour déposer votre dossier signé et complet
- Liste des pièces à fournir à consulter ou imprimer sur le site
- Le dossier papier est ensuite envoyé par mail: l'imprimer, le compléter et le renvoyer avec les pièces justificatives à la DGEE
- Commission au mois de MAI pour déterminer l'allocation attribuée. Notification adressée par courriel.

Présence du PSY EN: Mr LEGROS

○ AU LYCÉE:

- le lundi bureau AS/Psy EN de 8h à 15h30
- le Jeudi bureau AS/psy EN de 12h à 15h
- Prendre RDV au CDI

○ AU CIO à Pirae (rond point du lycée Aorai)

- le mercredi matin 8h30-12H00
- D'autres PSY EN tous les jours de la semaine du lundi au vendredi matin en période scolaire (8H-12H et 13H- 16H)
- et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (8h-12H et 13H-15H).